DOSSIER D'INSCRIPTION SERVICE JEUNESSE

L'inscription au service Jeunesse est valable une année de date à date. Nous vous informons qu'il y a une adhésion annuelle d'un montant de 15 € pour les jeunes de Nouvoitou et de 20 € pour les jeunes hors Nouvoitou.

Le dossier portail famille permet de recenser l'ensemble des coordonnées et informations propres à chaque jeune et permet de contacter les familles en cas d'incident. Tout changement intervenant dans l'année scolaire doit être signalé au plus vite auprès du service Jeunesse : 06 16 68 21 35 ou via la messagerie du portail famille ou jeunesse@nouvoitou.fr

Le dossier doit être rempli obligatoirement pour que chaque jeune puisse accéder aux différentes activités, même en cas d'utilisation exceptionnelle ou occasionnelle.

Informations nécessaires pour l'accès au portail famille

• Renseignements sur le jeune

NOM : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : ...../...../..... À ..... Genre : .....

Adresse : .....Code postal et ville :.....

Email du jeune : .....Numéro de téléphone du jeune : .....

Régime alimentaire : ❒ Standard ❒ Sans porc ❒ Végétarien

• Renseignements des représentants légaux

1. NOM : .....**2.** NOM :.....

1. Prénom : .....**2.** Prénom : .....

1. Date de naissance : ...../...../.....2. Date de naissance : ...../...../.....

1. Lieu de naissance : .....2. Lieu de naissance : .....

1. Adresse : .....2. Adresse : .....

....

❒ *Cocher si même adresse 1*

1. Téléphone parent 1 : ...../...../...../...../..... 2. Téléphone parent 2 : ...../...../...../...../.....

1. Mail :.....2. Mail : .....

❖ *Pour la facturation sur le portail famille, merci de cocher le représentant à désigner comme payeur par défaut.*

Facturation représentant 1 ❒ Facturation représentant 2 ❒

❖ *En fonction de votre situation familial (séparation, garde alternée, etc....) que souhaitez-vous ?*

❒ un compte famille identique ❒ deux comptes famille différents

❖ *Autorisez-vous votre jeune à quitter seul la structure à la fermeture du local ?* ❒ OUI ❒ NON

❖ *Autorisez-vous votre jeune à quitter seul la structure quand il le souhaite ?* ❒ OUI ❒ NON

❖ *Autorisez-vous le désarchivage de votre dossier dans le Portail Famille* ❒ OUI ❒ NON

La règlementation concernant la protection des données personnelles a évolué, avec l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le 25 mai 2018. La fiche de renseignements relative à l'inscription de vos enfants aux établissements scolaires et aux divers services proposés par la commune de Nouvoitou est un traitement de données personnelles, dont le Maire est responsable de traitement. Les informations personnelles collectés vous concernant nous permettent d'assurer la gestion de l'ensemble des services en matière d'affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et jeunesses (inscription, suivi et facturation, mise à jour des données). Il s'agit d'un contrat. Les données collectées sont communiquées aux agents des services administratifs de la commune, aux agents des services de l'éducation, et la Trésorerie. Ces données seront conservées 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement en vous adressant à la Mairie de Nouvoitou – 3 place de l'Eglise 35410 NOUVOITOU. Pour toutes questions, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données, Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, 1 Avenue de Tizé, CS 13600, 35236 THORIGNE FOUILLARD CEDEX ou dpd@cdg35.fr . En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.

• Fiche sanitaire

1 - Votre jeune est-il en situation de handicap (MDPH, CMPP, PAI...) ou a-t-il des besoins spécifiques ?

☐ Oui ☐ Non - Si oui, le service jeunesse vous contactera

2- Bénéficiez-vous de l'AEEH (Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) *?* ☐ Oui ☐ Non

2 - Votre jeune suit-il un traitement médical ? (Joindre OBLIGATOIREMENT l'ordonnance et le PAI)

□ OUI □ NON Précisez : ……

3 - A-t-il des allergies connues (alimentaires, médicamenteuses...) ?

ALIMENTAIRES ☐ oui ☐ non

MEDICAMENTEUSES ☐ oui ☐ non

AUTRES (animaux, plantes, pollen..) : ☐ oui ☐ non

Précisez :……

Les parents dont les jeunes sont soumis à un régime alimentaire particulier ou présente des allergies doivent en informer le service jeunesse et la Mairie et transmettre le Projet d'Accueil Individuel (PAI) et joindre un protocole d'intervention d'urgence accompagné d'une trousse identifiée au nom/prénom du jeune le cas échéant.

4 - Recommandations utiles :

Votre jeune porte-t-il des lentilles, lunettes, diabolos, prothèses (dentaires, auditives...) ?
Précisez :

……

Autres renseignements que vous souhaitez nous communiquer ;
……
……
……
……
……

Je, soussigné(e), …… Responsable légal du jeune ……, déclare exacts les renseignements portés dans ce dossier et autorise le médecin intervenant ou l'équipe d'accueil à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...).

Le ……/……/…… **Signatures obligatoires des représentants légaux :**

NOTICE INSCRIPTIONS PORTAIL FAMILLE

SERVICE JEUNESSE

Document à conserver

Le portail famille permet de dématérialiser toutes les démarches nécessaires pour l'utilisation des services Jeunesse : inscription sortie, accueil libre etc..

C'est un espace privé, personnel, sécurisé et accessible 24h/24 et 7j/7.

Depuis cet espace, vous aurez la possibilité de :

- Gérer vos informations personnelles (données enfant(s)/parent(s) / autorisations etc..)
- Établir vos demandes d'inscriptions
- Déclarer les absences de votre/vos enfant(s)
- Consulter/Télécharger/Payer vos factures
- Communiquer directement avec les services depuis votre messagerie

Pour tout jeunes à partir de 10 ans ou en CM2, arrivant sur Nouvoitou, l'inscription aux activités du service Jeunesse se fera via le portail famille. Pour toute inscription, une fiche d'inscription au service jeunesse sera à compléter et signer (1 par enfant).

La fiche d'inscription est à déposer en format papier à l'accueil de la mairie ou par mail aux adresses suivantes : secretariatenfance@nouvoitou.fr et jeunesse@nouvoitou.fr

Suite à la réception du dossier, l'agent en charge des inscriptions sur le portail famille procédera à la création de votre espace (un délai de traitement est possible). Un mail de confirmation vous sera envoyé pour confirmer la création de votre espace ainsi que l'accès au portail famille. Votre identifiant de connexion sera votre adresse mail fournie sur la fiche de demande d'inscription.

☝ Un guide du portail famille ainsi que des tutoriels et documents d'informations seront mis à votre disposition par mail, sur le site internet et sur le portail famille, cela pourra vous aider comme support dans un premier temps, pour compléter vos données personnelles dans leurs intégralités.

Pour avoir accès aux inscriptions sur le portail famille, vous devrez ajouter sur votre espace portail famille les documents ci-dessous : (Onglet mes démarches, ajouter un document, pour la famille ou l'enfant, puis sélectionner)

- Une copie intégrale du livret de famille
- Un justificatif de domicile
- Le carnet de vaccination (à mettre à jour dès nouvelle vaccination)
- L'assurance scolaire et extrascolaire du jeune

Contact création de votre espace :

Mairie : 02 99 37 42 71 (accueil mairie) ou par mail secretariatenfance@nouvoitou.fr

Jeunesse : 06 16 68 21 35 (responsable jeunesse) ou par mail jeunesse@nouvoitou.fr